



FORMATIONS



FORMATION ADR DE BASE*

PUBLIC & PREREQUIS

Formation destinée aux conducteurs routiers ; Aucun prérequis conformément à « l'arrêté TMD ».

OBJECTIFS GENERAUX

- Répondre aux obligations réglementaires du § 8.2 de l'ADR.
- Obtenir le certificat ADR de base pour Conducteurs Routiers. Ce certificat est obligatoire pour accéder à toute autre spécialisation.
- Etre sensibilisé aux risques liés au transport des Marchandises Dangereuses.
- Connaitre les règles concernant le marquage, l'étiquetage, le stockage, la conformité des véhicules, des documents, pour le transport des marchandises dangereuses

EFFECTIF

6 à 20 personnes

DURÉE

21 heures = 3 jours

LIEU

A définir : Cholet 49 / Angers 49 / Ste Luce Sur Loire 44

DEROULEMENT

Les thèmes suivants sont abordés durant les 3 jours de formation :

- Règlements et dispenses à la réglementation.
- La classification des marchandises dangereuses.
- Le marquage et l'étiquetage des emballages.
- Les dangers et les comportements des matières dangereuses.
- Les différents types d'emballages.
- La signalisation et l'équipement des véhicules.
- Le chargement et déchargement.
- Les documents obligatoires.
- La circulation et le stationnement des véhicules.
- Les accidents et les incidents.
- Le feu et les moyens de lutte contre l'incendie

MODES D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation du participant tout au long de la session de formation
- Test d'évaluation final (Obtention du certificat ADR, attestant de la réussite au test final (minimum requis 70%). Certificat valable 5 ans.)

MOYENS MATERIEL ET PEDAGOGIQUE MIS A DISPOSITION

- Salle équipée d'un ensemble multimédia
- Support pédagogique de type Power Point
- Distribution d'un support de cours (livret stagiaire), à tous les participants.
- Equipements nécessaires pour la pratique des exercices Incendie, et expériences.

PROGRAMME DE FORMATION

- Le stage se déroule sur une durée de 3 jours, à raison de 7h00 par jour.
- Durée totale du stage : 21 heures. (Pour 24 Unités d'Enseignement).

	JOUR 1		JOUR 2		JOUR 3	
	Unité	CONTENU DE LA FORMATION INITIALE	Unité	CONTENU DE LA FORMATION INITIALE	Unité	CONTENU DE LA FORMATION INITIALE
		Début		Début		Début
	UE 0 UE 01	Accueil des stagiaires Présentation, objectifs de la formation, évaluation initiale	UE 09	Correction test soir Documents de bord	UE 16	Correction test soir Chargement, calage, arrimage
	UE 02	Réglementation nationale et internationale		Sûreté	UE 17 UE 18	Circulation Tunnels Stationnement
		Pause		Pause		Pause
	UE 03	Les différentes formations et spécialisations	UE 10	Equipement général des véhicules	UE 19	Surveillance, procédure d'urgence, accidents TMD
	UE 04 UE 05	Classification et identification des MD	UE 11 UE 12	Les Quantités Limitées Chapitre 1.1.3.6	UE 20	Alcoolémie, responsabilités
		Déjeuner		Déjeuner		Déjeuner
	UE 06	Principaux risques liés à ces matières	UE 12	Chapitre 1.1.3.6	UE 21	Aspect théorique sur les risques liés au feu
	UE 07	Effets redoutés	UE 13	Signalisation et placardage des véhicules	UE 22	Aspect pratique sur les risques liés au feu : EXERCICE INCENDIE
		Pause		Pause		Pause
	UE 08	Changements état physique des corps	UE 14	Conditionnement, emballage, marquage, étiquetage des MD	UE 23 UE 24	EXAMEN BILAN
			UE 15	Chargement en commun		
		Fin		Fin		Fin

Unité d'enseignement pratique.

3 SITES PAYS DE LA LOIRE



27, rue de la Sarthe
CHOLET (49)



Route du Prouau
STE LUCE S/LOIRE (44)



28 Bld Gaston Birgé
ANGERS (49)

formation@agenceau.fr
02 72 62 71 27